

LE DOCUMENT UNIQUE FORMATION A L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le document unique est l'inventaire des risques de chaque unité de travail de l'entreprise

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ❖ Permettre aux participants d'identifier les dangers associés à l'activité de leur entreprise.
- ❖ Rédiger le document unique et le faire vivre.
- ❖ Mettre en œuvre un plan d'action de prévention afin de diminuer les risques identifiés
- ❖ Connaitre le cadre réglementaire du DUER (obligations et sanctions)
- ❖ Maîtriser les étapes de la création du DUERP
- ❖ S'approprier des outils internes et externes d'identification des risques professionnels liés à la santé et la sécurité au travail
- ❖ Définir les méthodes d'évaluations des risques (Fréquence, gravité et priorité)
- ❖ Savoir mettre en place des actions pour le traitement des risques
- ❖ Savoir évaluer l'ensemble des coûts et des gains d'une actions à mettre en place dans son entreprise

PROGRAMME

- ❖ **Séance 1 : Présentation et contexte – Durée 2h**
 - Le contexte historique
 - La culture de la sécurité
- ❖ **Séance 1 : Contexte réglementaire – Durée 2h**
 - Le cadre réglementaire et le règlement intérieur
 - La responsabilité civile et pénale du dirigeant
 - La faute inexcusable et l'obligation de résultat
- ❖ **Séance 2 : Evaluation des risques et le document unique – Durée 4h**
 - Le contenu de l'évaluation des risques professionnels
 - La préparation de l'EVRP
 - Les différents acteurs
 - L'identification des risques
 - Comment classer les risques ? Leur notation (Fréquence / Gravité)
 - Prévoir les actions de prévention
 - Le Document Unique et le décret du 5 novembre 2001
 - La mise à jour du document
- ❖ **Séance 3 : Réalisation pratique – Durée 4h**
 - Exercices pratiques réalisés par les stagiaires avec des cas concrets pris dans leur entreprise
 - Identifier et éviter les risques
 - Evaluer les risques non évités
 - Choisir les risques à traiter en priorité
 - Combattre les risques à la source
 - Donner la priorité à la protection collective
 - Tenir compte de l'état d'évolution de la technique
 - Adapter le travail aux salariés et s'assurer de leur aptitude médicale
 - Donner des instructions appropriées
 - Le plan de prévention, organisation et mise en place
 - Associer à toutes ces phases les salariés et leurs représentants
 - Proposer des solutions
- ❖ **Séance 4 : Les sanctions – Durée 2h**
 - Sanction civile
 - Les poursuites pénales

MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques

PUBLIC CONCERNE

Chefs d'entreprise ou toute personne désignée pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques SST.

PRE-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

MODALITE D'ORGANISATION

Fréquence : 4 demi-journées
Formation sur mesure en intra-entreprise, inter-entreprise ou à distance
Session garantie à partir d'un stagiaire jusqu'à 9 au maximum

MOYEN D'ENCADREMENT

Niveau d'étude du formateur : Master « Recherche et Conseil en Management » IAE Nice
Master « Finance Contrôle et Audit »
Expériences professionnelles dans plusieurs secteurs d'activité (industries, BTP, services, etc.)
Maîtrise des méthodes d'évaluation des risques professionnels
Appétence pour les systèmes d'information

METHODES MOBILISEES

Utilisation de visuels proches de l'univers des stagiaires : Exemple des affichages obligatoires
Partage des retours d'expérience au travers d'échanges entre professionnels

Mise à disposition des modèles des documents obligatoires et/ou utiles dans le cadre du DUER :

- la réglementation relative à la santé, à l'hygiène et à la sécurité au travail et à la prévention des risques professionnels
- Les postes de travail, leurs aménagements et les conditions et l'organisation du travail dans l'entreprise
- Organismes d'inspection du travail, de la médecine du travail, etc
- La convention collective nationale, les accords de branches ou de l'entreprise
- Le règlement intérieur de la PME

Utilisation de films pédagogique, exercices, quizz et jeux de mise en situation

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

Entretiens individuels

Evaluation fin de formation

Feuille d'émargement par demi-journée

LIVRABLES REMIS AUX STAGIAIRES

Attestation de formation

Supports de formation

DELAI D'ACCES

Jusqu'à 48h avant le début du module et en fonction des places restantes.

DUREE

14 heures

DATES

Nous consulter

TARIF

910€ HT